

NG

Numéro 9 - Décembre 2023

NOUVEAU GENEVOIS
MAGAZINE DU PLR GENÈVE



ÉDITO

Baisse d'impôts, les communes donnent le ton!

DOSSIER

Interviews de nos conseillers nationaux

PLR GENÈVE

Protéger les minorités menacées

ACTUALITÉS GENEVOISES

Agenda

JANVIER

11 JANVIER 2024

Apéritif des vœux

Détails suivront sur plr-ge.ch

Foyeuses fêtes!

La rédaction et le parti vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024. Que santé, succès et bonheur soient au rendez-vous l'an prochain!

Sommaire

ÉDITO	P. 3	PLR GENÈVE	P. 12	À VIF	P. 22
Baisse d'impôts, les communes donnent le ton!		Point de situation du Groupe PLR municipal en Ville de Genève		À bientôt Lisa	
DOSSIER	P. 4	Loi genevoise sur les manifestations: on ne touche pas à la moindre virgule!			
Interview de Christian Lüscher		Un projet de loi pour protéger les minorités menacées			
Interview de Cyril Aellen					
Interview de Simone de Montmollin					

... et plus encore! Bonne lecture!

Édito



Par Pierre Nicollier,
Président du PLR Genève

Baisse d'impôts, les communes donnent le ton!

Chers membres,
chers sympathisants,

Les élections fédérales sont passées et leur analyse est en cours. Nous travaillons pour que le PLR puisse communiquer sur sa vision ambitieuse et attrayante de notre Canton!

Pendant ce temps, le Grand Conseil et les Conseils municipaux abordent la période de préparation et de validation des budgets pour l'année 2024.

Concernant le canton la commission des finances a retravaillé le projet de budget de transition présenté par le Conseil d'État. Avec des rentrées fiscales budgétées qui s'élèvent pour la première fois à plus de 10 milliards de francs (+6.3%) en comparaison du budget 2023, nous devons remercier une fois de plus les entreprises (revenus personnes morales +15.6%).

Le projet 2024 qui sera débattu en plénière au mois de décembre s'approche ainsi

de l'équilibre, avec un résultat négatif de -44 millions de francs. Sans l'amortissement de la CPEG d'une centaine de millions, il serait positif.

Les communes, pour leur part, ont pu construire leurs budgets 2024 dans la continuité des bons résultats de 2022. Plusieurs d'entre elles, sous l'impulsion des élus PLR, ont par ailleurs décidé de baisser leur centime additionnel. Parmi celles-ci, nous pouvons mentionner Plan-les-Ouates, Chêne-Bougeries, Corsier ou Veyrier.

Les échanges réguliers entre les chefs de groupe PLR des différents Conseils municipaux permettent de s'inspirer mais également de partager leurs projets pour pouvoir les répliquer lorsqu'ils sont cohérents localement.

Nous avons décidé, avec la rédaction, de favoriser ces échanges en ajoutant dans chaque édition du *Nouveau Genevois*, dès 2024, l'interview

d'un Président d'association. Nous aurons ainsi le plaisir de lire une première interview dans notre prochaine édition.

En vous souhaitant une belle fin d'année et en vous remerciant pour votre engagement, je vous transmets, chers membres et chers sympathisants, mes meilleurs messages.

RÉDACTION

Le *Nouveau Genevois* est l'organe officiel du PLR Les Libéraux-Radicaux Genève. Les articles ne reflètent toutefois pas nécessairement l'opinion du parti.
13, boulevard Émile-Jaques-Dalcroze · 1205 Genève
info@plr-ge.ch

ÉDITEUR RESPONSABLE

PLR Genève · T 022 818 42 42

RÉDACTRICE EN CHEF

Simone Cartier · simone.cartier@plr-ge.ch

ABONNEMENT

Paraît 9 fois par an
Abonnement (1 an): Fr. 60.–
Abonnement et adhésion au PLR: Fr. 100.–
Abonnement de soutien: Fr. 200.–

CRÉATION ET RÉALISATION

s agence

CRÉDITS MAGAZINE

Pablo Velasquez Xavier Von-erlach, Wikimedia Commons

MARKETING & PUBLICITÉ

Contactez la rédaction · info@plr-ge.ch · T 022 818 42 42

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA · CP 565 · 1214 Vernier · atar.ch



myclimate.org/01-23-627310



DOSSIER

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2023

Le *Nouveau Genevois* vous présente les interviews de nos deux candidats nationaux élus, Simone de Montmollin et Cyril Aellen, ainsi que de notre conseiller national sortant Christian Lüscher.

Ils nous livrent leurs impressions sur cette passation de pouvoir, les élections nationales, et... le *Röstigraben*!



« Sièges 188 » : passage de témoin

INTERVIEW

Christian Lüscher,
Conseiller national sortant



VOUS QUITTEZ LE SIÈGE 188, UN MOT POUR VOTRE SUCCESSEUR ?

Prends autant de plaisir que moi à promouvoir tes idées et à servir ton pays.

QU'EST-CE QUI VOUS MANQUERA LE PLUS EN QUITTANT LE PALAIS FÉDÉRAL À BERNE ?

Tout : les séances de commission, les plénières, les amis, le brassage culturel, linguistique et géographique.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR VOTRE MANDAT ET SON ÉVOLUTION DEPUIS 2007 ?

Je porte un regard heureux sur mon mandat, car j'ai aimé chaque seconde de celui-ci. Ce qui évolue mal, c'est la médiocrité d'une certaine presse qui cherche le *scoop* avant tout et qui n'a aucune culture politique.

VOTRE VISION DE LA SUISSE ET DE NOS CONCITOYENNES ET CONCITOYENS A-T-ELLE ÉVOLUÉ DURANT VOTRE MANDAT ?

Oui, j'ai mieux compris les différences culturelles et donc politiques qui séparent les régions de notre pays. Je me suis aussi « patiné » sur bien des sujets sociétaux.

QUELLE AURA ÉTÉ VOTRE PLUS GRANDE RÉALISATION DURANT VOS MANDATS SUCCESSIFS AU CONSEIL NATIONAL ?

Difficile à dire ; mais en termes d'impact sur la population, certainement la loi Covid qui a été adoptée sous ma présidence de la Commission de l'économie et des redevances.

J'ai adoré mes années en politique comme élu communal, puis cantonal, puis enfin fédéral. Mais il faut savoir tirer la prise.

PARLEZ-VOUS LE SUISSE-ALLEMAND ?

Non, mais je le comprends. Je ne suis en revanche pas trop mauvais en *Hochdeutsch*.

LE RÖSTIGRABEN EXISTE-T-IL VRAIMENT ?

Oui, à un moment bien précis : celui de l'apéro.

REVENONS SUR CES ÉLECTIONS FÉDÉRALES : QUELLE EST VOTRE ANALYSE PERSONNELLE DES RÉSULTATS, POUR LE PLR MAIS ÉGALEMENT POUR L'ENSEMBLE DES PARTIS ?

Soyons réalistes : le PLR a sauvé les meubles mais n'as pas eu le succès attendu. L'UDC et les socialistes ont « surfé » sur les préoccupations actuelles, ce que nous n'avons peut-être pas su faire.

PENSEZ-VOUS QUE LA FORMULE MAGIQUE DEVRAIT ÊTRE REVUE ? EST-ELLE EN PÉRIL ?

Tant que nous n'avons que 7 conseillers fédéraux (et toutes les tentatives pour en augmenter le nombre ont échoué), la formule magique doit être préservée. Les Verts sont encore moins légitimes à revendiquer un siège qu'il y a quatre ans, même si nous leur ajoutons les Vert'libéraux, qui ont enfin tombé le masque en s'affichant objectivement à gauche, comme ils l'ont fait par leurs votes ces dernières années. Ce parti est à mes yeux une imposture.

COMMENT LA POLITIQUE POURRAIT-ELLE ÊTRE AMÉLIORÉE POUR MIEUX SERVIR NOS CONCITOYENNES ET CONCITOYENS ?

Comme disait Ronald Reagan : *"if it ain't broken, don't fix it"*. Le système actuel marche très bien et il ne faut pas le changer. Il faut surtout veiller à ce que le Parlement fédéral reste composé de miliciens de droite (à gauche, cela est peine perdue).

ON VOUS DIT HYPERACTIF, UN ANIMAL POLITIQUE, COMMENT ALLEZ-VOUS NOURRIR CETTE PASSION TOUT EN ÉTANT LOIN DE LA COUPOLE ?

J'ai adoré mes années en politique comme élu communal, puis cantonal, puis enfin fédéral. Mais il faut savoir tirer la prise. Je reste avocat associé dans mon Étude ; je suis président d'une petite banque à Zurich et d'autres défis m'attendent.

Et j'aurai la chance au printemps de faire la Patrouille des Glaciers avec Hugues Hiltbold et Jacques Bourgeois, une équipe 100 % PLR, donc !

ET POUR FINIR, UNE NOTE PERSONNELLE : APRÈS LA POLITIQUE, LE THÉÂTRE ?

Après *Zero Two Two* et *Les 11 Petites Nègres* et le *Bossu*, j'ai joué au mois de novembre 2023 *Silence on tourne* avec les comédiens (qui n'ont d'amateurs que le nom) du Théâtre de l'Espérance. C'est une chance immense que d'être sur scène et de faire rire. Je n'exclus pas du tout de continuer !

Je porte un regard heureux sur mon mandat, car j'ai aimé chaque seconde de celui-ci.

Un nouveau visage pour un siège au Conseil national

INTERVIEW
Cyril Aellen, conseiller national



VOUS REPRENEZ LE SIÈGE DE CHRISTIAN LÜSCHER, QUEL FAIT MARQUANT GARDEREZ-VOUS EN MÉMOIRE DU MANDAT DE VOTRE PRÉDÉCESSEUR ?

Christian Lüscher a toujours su mêler sa passion pour la politique et un travail de qualité avec un plaisir communicatif. Il a démontré que le parlement de milice est un système qui fonctionne bien en Suisse. Je me souviens également de sa candidature au Conseil fédéral pour succéder à Pascal Couchepin. Il avait été retenu sur le ticket final aux côtés de Didier Burkhalter.

UNE CHOSE POUR LAQUELLE VOUS VOUS RÉJOUISSEZ LE PLUS EN ARRIVANT AU PALAIS FÉDÉRAL À BERNE ?

Je me réjouis de pouvoir siéger au sein du Conseil national avec des représentants de tous les cantons suisses. Je suis convaincu qu'ils ont beaucoup à m'apprendre sur les spécificités de notre pays et, qu'en retour, je saurai leur démontrer l'importance et les qualités de notre canton pour la Suisse.

QUELLES SONT VOS ATTENTES ET VOS OBJECTIFS POUR CE PREMIER MANDAT SOUS LA COUPOLE ?

Même si j'ai siégé pendant plus de 10 ans au Grand Conseil genevois, au sein duquel j'ai été très actif,

Il est fondamental d'arriver à fluidifier rapidement nos relations avec nos voisins européens avec la conclusion de nouveaux accords bilatéraux, tout en conservant les spécificités de notre démocratie semi-directe.

J'ai l'impression que je dois tout réapprendre. Aussi, et pour ce premier mandat, j'espère être un député travailleur et écouté par mon groupe afin que le PLR redevienne une force de proposition appréciée de la population.

PENSEZ-VOUS QUE VOTRE VISION DE NOS CONCITOYENNES ET CONCITOYENS DE LA SUISSE VA ÉVOLUER AVEC CE MANDAT ?

Sans aucun doute. En politique, il est essentiel de conserver une ligne claire et compréhensible mais il est tout aussi important d'écouter et de prendre en compte les attentes de nos concitoyennes et concitoyens.

QUEL SERAIT LE PROJET POLITIQUE QUE VOUS RÊVERIEZ DE MENER À BOUT DURANT VOTRE MANDAT EN TANT QUE CONSEILLER NATIONAL ?

Il est fondamental d'arriver à fluidifier rapidement nos relations avec nos voisins européens avec la conclusion de nouveaux accords bilatéraux, tout en conservant les spécificités de notre démocratie semi-directe. Il y a également une forte attente dans la population en matière d'assurance-maladie : le PLR aura un rôle essentiel à jouer s'il appréhende cette question sans tabou.

ON DIT DE VOUS QUE VOUS ÊTES UNE FORCE TRANQUILLE, VOUS ÊTES TENACE. QUELS SERONT VOS SUJETS DE PRÉDILECTION POUR APPLIQUER CETTE DÉTERMINATION QUI VOUS CARACTÉRISE ?

J'ai de la chance : j'aime travailler et j'ai des intérêts très éclectiques. Je suis également quelqu'un qui aime convaincre du bien-fondé de mes idées ainsi que de mes projets et j'apprécie travailler en équipe. Quelle que soit la commission qui m'échoira, j'aurai du plaisir à faire avancer les choses positivement.

PARLEZ-VOUS LE SUISSE-ALLEMAND ?

Non, malheureusement pas. Ma marge de progression en la matière est donc grande.

LE RÖSTIGRABEN EXISTE-T-IL VRAIMENT ?

Bien sûr ! Il faut l'aimer, le comprendre, l'appivoiser et le franchir. Ainsi, il devient une richesse que l'on apprécie des deux côtés de la Sarine.

REVENONS SUR CES ÉLECTIONS FÉDÉRALES : QUELLE EST VOTRE ANALYSE PERSONNELLE DES RÉSULTATS, POUR LE PLR MAIS ÉGALEMENT POUR L'ENSEMBLE DES PARTIS ?

Le PLR n'a clairement pas atteint les objectifs qu'il s'était fixés. Il va falloir faire sereinement un bilan complet, tant sur plan fédéral que cantonal. Je suis pour ma part d'avis que nous ne savons parfois plus incarner les changements indispensables, mais pourtant raisonnables, souhaités par la population.

PENSEZ-VOUS QUE LA FORMULE MAGIQUE DEVRAIT ÊTRE REVUE ? EST-ELLE EN PÉRIL ?

Je suis en faveur de la formule magique. Je ne pense pas que celle-ci doit être revue. Elle participe à l'indispensable stabilité de notre pays.

ET POUR FINIR, UNE NOTE PERSONNELLE : COMMENT VONT S'ORGANISER VOS SEMAINES ENTRE GENÈVE, VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET VOTRE MANDAT DE CONSEILLER NATIONAL À BERNE ?

J'exerce avec passion tant mon engagement politique que mon métier d'avocat. La période Covid m'a appris à bien gérer le travail à distance et j'ai la chance d'être soutenu par mes associés et bien secondé par des collaborateurs précieux. Sur un plan personnel, il va évidemment falloir m'accommoder de fréquents trajets en train et séjours à Berne.

Quelle que soit la commission qui m'échoira, j'aurai du plaisir à faire avancer les choses positivement.

Un second mandat au Conseil national

INTERVIEW

Simone de Montmollin,
Conseillère nationale réélue



LA CAMPAGNE A ÉTÉ LONGUE ET INTENSE, QUELS SERONT VOS SOUVENIRS LES PLUS MARQUANTS ?

Une campagne nationale est toujours intense et par conséquent l'occasion de nombreuses rencontres, discussions et débats. Aux sollicitations des citoyennes et citoyens, s'ajoutent celles des médias et des acteurs des différentes branches. J'ai toujours aimé ces rencontres sur le terrain, dans les marchés ou autres événements. Elles sont sources de discussions parfois inattendues, de confidences, de mouvement de mauvaise humeur aussi, mais qui généralement se terminent en discussions constructives. Elles sont surtout aussi pour beaucoup l'occasion de nous témoigner leur reconnaissance. Et c'est extrêmement gratifiant.

MALGRÉ UNE CAMPAGNE SUR LE TERRAIN TRÈS ACTIVE, LES RÉSULTATS DE CES ÉLECTIONS SONT DÉCEVANTS POUR LE PLR, COMMENT L'EXPLIQUEZ-VOUS ?

Il est toujours facile de commenter le match après l'avoir joué. On trouvera des arguments pour expliquer que nous n'avons pas assez fait ceci, ou sous-estimé cela. J'observe que les résultats genevois sont conformes à la tendance générale au niveau Suisse : montée de l'UDC et du PS, recul des Verts et Vert'libéraux, PLR et Centre au coude à coude. Le PLR perd légèrement en pourcentage mais peu au niveau du nombre de sièges (-1). A Genève, nous avons maintenu le *statut quo*: 2 sièges au Conseil national malgré le retrait de notre locomotive Christian Lüscher.

Ce qui devra faire l'objet d'une analyse plus fouillée est le résultat de l'alliance de droite, dont le PLR n'a profité ni au Conseil national (aucun siège supplémentaire sur les deux reconquis à droite), ni au Conseil des États.

Le PLR est le parti du compromis et du travail sérieux, celui qui a fondé la Suisse de 1848. Les gesticulations ou les effets de manche ne font pas partie de notre ADN. Et c'est bien ainsi. Inutile de singer les maîtres en la matière, l'électeur préférera toujours l'original. Il faut au contraire redoubler nos efforts pour être plus proche du terrain, communiquer nos idées et surtout lancer des projets politiques qui touchent au quotidien des gens.

Je mesure chaque jour la force de notre système de milice, à trois échelons et bicaméral au niveau fédéral. C'est une mécanique complexe, mais qui garantit à la fois la stabilité et l'agilité.

PENSEZ-VOUS QUE LA FORMULE MAGIQUE DEVRAIT ÊTRE REVUE ? EST-ELLE EN PÉRIL ?

On peut toujours revoir les formules lorsqu'elles ne répondent plus aux enjeux. Est-ce le cas aujourd'hui ? Je ne crois pas. Cette formule prévoit que les 4 plus grands partis nationaux ont respectivement 2 représentants et 1 pour le moins fort. Tant que le Conseil fédéral sera constitué de 7 membres, cette formule restera adéquate. Il faut ici rappeler que le Conseil fédéral doit représenter les partis les plus importants en Suisse. Et que c'est cette représentativité qui lui donne à la fois la légitimité et la stabilité nécessaire. Modifier les règles à chaque élection au motif qu'un parti a gagné ou perdu un dixième de point de pourcentage ne répond pas à ce principe de stabilité et serait contraire à notre système politique.

REVENONS À VOTRE RÉÉLECTION AU CONSEIL NATIONAL : UNE CHOSE QUE VOUS VOUS RÉJOUSSEZ DE RETROUVER AVEC CE DEUXIÈME MANDAT SOUS LA COUPOLE ?

Retrouver les collègues et partager cette première session d'hiver avec la prestation de serment, les élections des présidences des deux Conseils puis du Conseil fédéral... Ce sont des moments forts qui ouvrent la nouvelle législature. Puis retrouver le travail de commissions. J'aurai l'occasion de présider la CSEC-N, ce qui donne une dimension supplémentaire. C'est un mandat passionnant, et j'éprouve beaucoup de plaisir à l'honorer.

ALLEZ-VOUS ABORDER VOTRE DEUXIÈME MANDAT AU CONSEIL NATIONAL DIFFÉREMENT DU PREMIER ?

Ce premier mandat a été marqué par l'interruption des travaux du Parlement en raison du Covid-19. Ce fut une période particulière et inédite. Rappelons que même pendant la Seconde Guerre mondiale le Parlement avait pu siéger normalement. Plusieurs crises s'y sont ensuite superposées. Cette deuxième législature sera tout aussi intense, mais avec l'expérience qui en découle et la conscience que nos modes de fonctionnement doivent en permanence s'adapter aux nouvelles réalités.

VOTRE VISION DE LA SUISSE, DE NOS CONCITOYENNES ET CONCITOYENS, A-T-ELLE ÉVOLUÉ APRÈS CE PREMIER MANDAT ?

Je mesure chaque jour la force de notre système de milice, à trois échelons et bicaméral au niveau fédéral. C'est une mécanique complexe, mais qui garantit à la fois la stabilité et l'agilité. Notre « vieille » démocratie reste en fait très moderne, peut-être la plus

moderne de toutes, en tous les cas la plus résiliente. Malgré les agitations des uns, le climat anxigène entretenu par les autres, les défiances envers le politique, malgré les idéologues de tout bord qui alimentent les peurs, notre population garde une capacité remarquable à prendre des décisions raisonnables.

PARLEZ-VOUS LE SUISSE-ALLEMAND ?

Non mais j'en comprends suffisamment, certains de mes collègues plus que d'autres ! En revanche, tout le monde parle l'allemand fédéral, ce qui me va très bien.

LE RÖSTIGRABEN EXISTE-T-IL VRAIMENT ?

Je suis plus « Rösti » que « Graben ». On a plus en commun que ce que l'on veut bien croire. Cela dit, il suffit de se promener un peu dans les Alpes bernoises, ou de Suisse centrale pour comprendre qu'il existe des différences de réalités qui conditionnent les perceptions. Au-delà de la langue, c'est une question de vision sociétale selon la démographie et la mixité de population, de réalité géographique selon si l'on possède une frontière avec un pays voisin ou pas, économique selon la diversité des activités... etc. Tous les cantons latins, à l'exception de Fribourg, possèdent une large frontière internationale et donc des liens étroits avec un pays européen. Ce n'est pas le cas de la majorité des cantons alémaniques. Les références culturelles qui touchent aux origines y trouvent donc une expression plus affirmée. À nous de créer les ponts. Cela commence par la maîtrise de la langue.

ET POUR FINIR, UNE NOTE PERSONNELLE : COMMENT S'ORGANISEZ VOS SEMAINES ENTRE GENÈVE, VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET VOTRE MANDAT DE CONSEILLÈRE NATIONALE À BERNE ?

Le travail a toujours été un moteur et ne m'a jamais effrayé, j'y consacre environ 60 heures par semaine. Mais la multiplication des attentes et exigences en tout impose une rigueur d'organisation et dans les priorités. Aussi, je limite les déplacements, source de stress et d'impondérables, concentre mes activités professionnelles si possible à Berne et priorise mes actions politiques en lien avec mes commissions, mon expertise professionnelle, puis mes centres d'intérêts : agriculture, recherche, formation, environnement, énergie. Je passe donc deux jours en moyenne par semaine à Berne. Une moyenne qui va augmenter durant cette législature avec une nouvelle commission et les mandats de présidence. Une bonne hygiène de vie, des moments pour se ressourcer sont indispensables.

Point de situation du Groupe PLR municipal en Ville de Genève

DEPUIS LE DÉBUT DE LA LÉGISLATURE, SANS COMPTER LES QUESTIONS ORALES, LES INTERPELLATIONS ORALES ET ÉCRITES, LE GROUPE MUNICIPAL DU PLR VILLE DE GENÈVE A DÉPOSÉ PAS MOINS DE 43 TEXTES À L'ATTENTION DU CONSEIL ADMINISTRATIF. A TRAVERS CET ARTICLE, FLORENCE KRAFT-BABEL, CONSEILLÈRE MUNICIPALE, ET MAXIME PROVINI, CONSEILLER MUNICIPAL, VOUS PROPOSENT UN ZOOM PAR THÈME SUR LES ACTIONS DU GROUPE PLR.



Par Florence Kraft-Babel et Maxime Provini



ÉCONOMIE ET FISCALITÉ

Commençons par l'économie. Le PLR, soucieux de la fiscalité municipale, tant pour ses habitants que pour ses commerçants, a déposé plusieurs textes demandant de revoir le centime additionnel, mais aussi d'alléger les charges des commerçants.

Marqué par le Covid, le PLR a déposé la motion M-1542 intitulée « Stop et abolition des taxes pour l'année 2020 ». En effet, il était important pour nous de demander, en

période de crise majeure, de permettre la gratuité de toutes les taxes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, notamment les taxes du domaine public aux terrasses, taxes des marchés, taxes pour l'empêtement lors de travaux. Plus largement d'inviter le Conseil administratif à supprimer la Taxe professionnelle pour tous les secteurs touchés par les fermetures liées au Covid.

Avec le PRD 281, le PLR a poursuivi sur sa lancée en demandant un dégrèvement

de 50 % de la Taxe professionnelle, tandis qu'avec la motion M-1582, nous demandions au Conseil administratif de prendre langue avec le canton pour modifier la loi régissant ladite taxe. Si nous n'avons été que très partiellement entendus, nous pouvons nous dire satisfaits du travail mené par l'ensemble de la droite genevoise, qui a permis d'abandonner enfin la perception de cette taxe, napoléonienne, historique mais obsolète, au profit d'une nouvelle méthode qui sera sans nul doute meilleure que la situation qui prévalait jusqu'ici.

Enfin, tout récemment, au vu d'importantes rentrées fiscales en Ville de Genève et du renchérissement du coût de la vie, le PLR a tenté via le PRD-340 de demander une

baisse du centime additionnel de la Ville de 2,95 centimes. Il était urgent pour nous de redonner du pouvoir d'achat et un peu d'air à l'ensemble des habitants de notre cité. Malheureusement la gauche a décidé de classer immédiatement cet objet sans suite. Vous pouvez compter sur nous pour continuer à mener le combat et revenir à la charge avec d'autres propositions !

MOBILITÉ

Sur le thème de la mobilité, très cher au PLR Ville de Genève, nous avons dès le début de la législature déposé de nombreux textes : la motion M-1551 demandait qu'un plan original, coordonné et intelligent de voies de déplacement pour toutes et tous soit mis en place,

via la priorisation, au besoin l'octroi exclusif de certaines rues à certains modes de transport, afin de fluidifier la circulation ; d'y associer le Canton mais aussi les élus municipaux, voire cantonaux, intéressés aux séances de travail des services compétents afin d'en promouvoir la réalisation. Il est en effet essentiel pour le PLR Ville de Genève que toutes les parties puissent être entendues et qu'une vraie réflexion dans l'intérêt général soit menée. Cette dernière, qui semble être en cours depuis le début de la nouvelle législature cantonale, permettrait un apaisement de la situation dans notre cité qui vit une véritable guerre des transports depuis quelques années.

Mais encore, le PLR s'est engagé pour que certaines

rues soient réaménagées, par exemple la rue de Montchoisy, le quai des Bergues, la rue Schaub ou encore la Voie verte. Ces textes visent à promouvoir des réflexions et des concertations systématiques autour de chaque projet afin d'améliorer les nombreuses situations chaotiques qui subsistent au sein de notre cité.

STATIONNEMENT

En termes de stationnement, le PLR est très attentif aux suppressions de places, que ce soit pour les voitures privées, commerciales ou encore les deux-roues motorisés. Nous avons formulé des demandes dans ce sens telles que la M-1725 « pour la création de 1500 places supplémentaires pour les deux-roues motorisés »,

C'est à force de rapports de minorités que les élus PLR de chaque commission affirment sans relâche leurs convictions.



ou encore la M-1702 « pour une meilleure gestion des parkings qui appartiennent à la Gérance immobilière municipale » dont le taux de vacances permettrait de créer de nouvelles places de stationnement.

CULTURE

S'agissant de culture, le PLR a lancé des propositions. Tout d'abord une motion visant à ce que le projet de la Cité de la musique soit remis à l'ordre du jour dans le sens d'une « Cité des musiques », sous la direction du Canton – quand bien même celle-ci serait sur le territoire de la ville – afin d'éviter une nouvelle situation épineuse. Aussi, le PLR reste très attentif à la gouvernance du MAH en invitant le Conseil

administratif à étudier la possibilité de la repenser sous forme d'une Fondation de droit privé d'utilité publique, à l'instar de l'Orchestre de la Suisse romande (OSR), Fondation qui serait soutenue conjointement par le Canton, la commune et des privés, dont le modèle a fait ses preuves depuis plusieurs décennies.

Le PLR a également soutenu un texte pour une saine stratégie de réouverture des lieux de culture en Ville de Genève dès la sortie du Covid.

SOUTIEN AUX COMMERÇANTS

Soucieux de la liberté d'entreprendre et de la prospérité des commerces, le groupe PLR

a déposé plusieurs textes sur l'élargissement des horaires de fermeture des terrasses, notamment le jeudi, tout comme la possibilité de mettre en place des systèmes de livraison innovants ou encore des places de stationnement modulables pour les commerçants. Le PLR tente de maintenir une proximité et un échange constant afin que les commerçants ne soient pas laissés pour compte. Le texte le plus important déposé sur le sujet est la motion M-1760 qui s'intitule « Travaux de la Ville de Genève sur la voie publique : pour une juste considération des commerçants ». En effet, il est urgent que, étant donné les nombreux travaux, certes nécessaires, qui envahissent notre territoire, les commerçants puissent facilement obtenir un maximum d'informa-

Vous trouverez ci-dessous la liste complète des objets déposés depuis le début de la législature au mois de juin 2020.

Dépôt	Type	No	Intitulé	Première signataire
2020-06-04	Motion	1542	Stop et abolition des taxes pour l'année 2020	Patricia Richard
2020-06-23	Motion	1549	Bis repetita non placent	Florence Kraft-Babel
2020-06-23	Motion	1551	À Genève tout roule ! Pour un plan ambitieux et démocratique de circulation en Ville de Genève, permettant la fluidité et la sécurité de tous les usagers de tous les moyens de transport	Florence Kraft-Babel
2020-09-09	Motion	1558	Rendons le quai des Bergues agréable pour tous	Maxime Provini
2020-10-07	Motion	1560	Pour que la Ville de Genève encourage et facilite le maintien et la mise en place de terrasses durant la période hivernale pour aider ses cafés-restaurants	Maxime Provini
2020-10-07	Résolution	272	Pour la suppression des panneaux de passage piéton illégaux en Ville de Genève	Michèle Roulet
2020-10-07	PRD	281	Pour un dégrèvement sur la taxe professionnelle communale en Ville de Genève	Rémy Burri
2020-11-25	Motion	1582	Modification de la loi cantonale régissant la perception de la taxe professionnelle	Rémy Burri
2021-01-19	Motion	1587	Des encombrants qu'on prend	Michèle Roulet
2021-02-09	Résolution	277	Pour une saine stratégie de réouverture des lieux de culture en Ville de Genève	Florence Kraft-Babel
2021-03-10	Résolution	280	Pour que la Ville de Genève exclue l'écriture inclusive au sein de ses services et du Conseil municipal	Michèle Roulet
2021-03-10	Motion	1603	Pour que les travaux de commissions entrent pleinement dans le XXI ^e siècle	Nicolas Ramseier
2021-04-28	Motion	1619	À bas les vaubans	Rémy Burri
2021-06-28	PRD	294	Aménagement des bords du Rhône (Objet gelé en commission)	Nicolas Ramseier
2021-06-29	Motion	1631	Vers une Cité des musiques	Florence Kraft-Babel
2021-06-29	PRD	296	Représentation du Conseil municipal au sein du jury sollicité dans le cadre de concours d'aménagement	Maxime Provini
2021-06-29	Motion	1632	Pour un square vraiment piéton à la rue Schaub	Rémy Burri
2021-09-07	Motion	1637	Demande d'éclaircissement sur la direction du MAH	Michèle Roulet
2021-09-08	Motion	1638	Histoire de gouvernance au Musée d'art et d'histoire (MAH)	Florence Kraft-Babel
2021-09-08	Motion	1639	Pour une voie un peu plus verte	Nicolas Ramseier
2021-10-06	PRD	299	Création d'une fondation de droit privé dite « Fondation de la petite enfance de la Ville de Genève »	Patricia Richard
2021-12-01	Résolution	290	Pour doter le Conseil municipal des outils nécessaires à l'élaboration d'une politique budgétaire adéquate	Maxime Provini
2022-03-08	Motion	1669	Forains genevois, la coupe est « pleine »	Rémy Burri
2022-03-09	Motion	1666	Aide pour les personnes touchées par le conflit en Ukraine	Michèle Roulet
2022-05-17	Résolution	294	Pour des terrasses ouvertes les jeudis, vendredis et samedis	Patricia Richard
2022-05-23	Motion	1688	Commerce de proximité et environnement : des livraisons innovantes en Ville de Genève pour nos commerçant-e-s	Maxime Provini
2022-05-23	Motion	1686	Terrasses ou la survie de la restauration	Patricia Richard
2022-06-08	Motion	1702	Pour une exploitation optimale des parkings de la Gérance immobilière municipale	Maxime Provini
2022-06-27	Motion	1710	La fermeture du préau de l'école des Pâquis pour la protection de nos enfants c'est maintenant	Kevin Schmid
2022-09-07	Motion	1725	Création de 1500 places supplémentaires accessibles aux deux-roues motorisés en Ville de Genève	Kevin Schmid
2022-09-07	Motion	1728	Pour une réouverture rapide de la piscine de Varembe	Patricia Richard
2022-11-01	PRD	313	Mondial de football	Kevin Schmid
2022-11-02	PRD	314	Végétalisation des places minérales en Ville de Genève, n'attendons pas que les arbres poussent, montrons l'exemple à la place des Nations	Maxime Provini
2022-11-02	PRD	315	Végétalisation des places minérales en Ville de Genève, n'attendons pas que les arbres poussent !	Maxime Provini
2022-11-02	Motion	1740	Et chantent les fontaines	Ruzanna Tarverdyan
2023-02-13	PRD	329	Des places de stationnement végétalisées durables et écologiques	Maxime Provini
2023-03-08	Motion	1760	Travaux de la Ville de Genève sur la voie publique : pour une juste considération des commerçants	Kevin Schmid
2023-05-17	Motion	1772	Pour une grande roue en Ville de Genève toute l'année	Kevin Schmid
2023-05-17	Motion	1771	Pour accélérer la réalisation des aménagements sportifs au centre sportif de Frontenex	Maxime Provini
2023-06-07	Motion	1777	Concertation et indemnisation lors des changements de noms de rues	Simon Brandt
2023-06-27	Motion	1786	Prévention, sensibilisation et répression des deux-roues sur les trottoirs	Simon Brandt
2023-09-06	PRD	340	Pour une baisse du centime additionnel de 2,95 centimes au profit des Genevoises et des Genevois	Kevin Schmid

tions en amont afin de pouvoir anticiper, autant que faire se peut, les effets néfastes liés à ces derniers, tout comme, dans certains cas, obtenir un soutien financier de la Ville. En effet, il n'est pas acceptable pour le PLR que des commerces doivent faire faillite pour des raisons de manque de coordination ou de planification de la Ville de Genève.

PETITE ENFANCE, SÉCURITÉ ET SPORT

La liste des thèmes et des sujets est encore longue et pour n'en citer que quelques-uns, le PLR a demandé, via le PRD-299, la création d'une Fondation pour la petite enfance de la Ville de Genève. Pour le PLR cette solution serait bien meilleure que la municipalisation des crèches, qui avance malheureusement à grands pas et à grands frais, soutenue ardemment par la gauche municipale.

En termes de sécurité, le PLR n'a eu de cesse de réclamer, à la demande des parents et des enseignants, la fermeture du préau de l'école des Pâquis. Ce que nous avons fini par obtenir.

Le PLR ne cesse de se battre pour une ville où la qualité de vie, la prospérité, la liberté de vivre et d'entreprendre règnent, avec une fiscalité plus légère qui permettra de rendre notre administration moins gourmande.

Concernant le sport, le PLR a demandé et obtenu que la piscine de Varembe soit remise en état le plus rapidement possible et demandé que les aménagements sportifs prévus au stade de Frontenex, promis depuis de nombreuses années, soient réalisés sans plus attendre.

UN TRAVAIL SANS RELÂCHE

Comme vous avez pu le découvrir à travers cet article, les sujets ne manquent pas dans notre belle Ville. Aux mains de la gauche depuis tant d'années, nous ne cessons de nous battre pour une ville où la qualité de vie, la prospérité, la liberté de vivre et d'entreprendre règnent, avec une fiscalité plus légère qui permettra de rendre notre administration moins

gourmande que ce qu'elle n'est aujourd'hui. Hélas, nous nous heurtons très, trop, fréquemment à la majorité de gauche du Conseil municipal qui s'acharne à rejeter nos propositions, souvent sans débats. C'est donc à force de rapports de minorités que les élus PLR de chaque commission affirment sans relâche leurs convictions.

Car nos propositions, malgré les défaites, qui ne résultent que du pouvoir d'une majorité qui ne saurait perdurer en 2025, seront le fil conducteur de nos propositions dans les années à venir !



VOTRE CONSEILLER IMMOBILIER GLOBAL ET SPÉCIALISÉ

GROUPE SPG-RYTZ

T +41 (0)22 849 65 16 | www.spg-rytz.ch

Découvrez le Nouveau Genevois en version digitale !

Désormais, retrouvez tous les articles du **Nouveau Genevois** en version digitale sur notre site **plr-ge.ch**.

La publication d'articles individuels sur notre site offre désormais une expérience de lecture optimisée sur tous les types d'appareils, tout en facilitant le partage sur les réseaux sociaux.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à la lecture de nos prochains articles !

Partagez plus facilement vos articles préférés sur les réseaux sociaux !



Loi genevoise sur les manifestations : on ne touche pas à la moindre virgule !

ADOPTÉE EN 2008, LA LOI GENEVOISE SUR LES MANIFESTATIONS SUR LE DOMAINE PUBLIC (LMDPU) A FAIT SES PREUVES. LA GAUCHE GENEVOISE, ESTIMANT QUE LA LMDPU EST TROP RESTRICTIVE, A DÉPOSÉ EN FÉVRIER 2020 UN PROJET DE LOI PERMETTANT DE L'ASSOULIR. REVENIR SUR UN RÉGIME QUI FONCTIONNE EST ABSURDE. MURAT JULIAN ALDER, DÉPUTÉ AU GRAND CONSEIL, NOUS DÉTAILLE ICI LES RAISONS POUR LESQUELLES IL FAUT LE MAINTENIR EN PLACE, SANS EN MODIFIER LE MOINDRE ASPECT.



Par Murat Julian Alder



La loi genevoise sur les manifestations sur le domaine public (LMDPu) a été adoptée par le Grand Conseil le 26 juin 2008 et est entrée en vigueur le 1^{er} novembre de la même année.

En réponse à diverses manifestations dans les années 2000, qui ont dégénéré de manière particulièrement violente, le Grand Conseil a imposé le principe selon lequel toute manifestation sur le domaine public doit préalablement faire l'objet d'une autorisation en bonne et due forme de la part du département en charge de la sécurité.

Certaines exigences supplémentaires, qui découlaient de la pratique dudit département, ont été formalisées dans le même texte légal en 2011 et acceptées en votation populaire le 11 mars 2012.

En effet, les Genevois ne veulent plus entendre parler des scènes de chaos, pour ne pas dire de véritable guérilla urbaine, qui se sont tenues dans le passé sur le domaine public, causant un grave préjudice à de très nombreux commerçants.

La gauche genevoise, aussi peu encline à exprimer de l'empathie pour les commerçants lésés qu'à condamner clairement les violences et les débordements ayant lieu en marge des manifestations, estime pourtant que notre législation en la matière s'avère excessive.

C'est pourquoi, en février 2020, des députés issus des Verts, d'Ensemble à gauche et du Parti socialiste ont déposé un projet de loi¹ pour assouplir la LMDPu sur les cinq points suivants :

- › le régime de l'autorisation serait remplacé par une simple annonce ;
- › le délai d'annonce serait de 7 jours en lieu et place des 30 jours requis actuellement ;
- › aucun émoulement ne serait prélevé pour les manifestations politiques ;
- › l'interdiction de revêtir une tenue destinée à empêcher l'identification serait levée ;
- › la police n'aurait plus le droit de communiquer de rapports sur les manifestations à l'OCPM afin d'éviter de pénaliser les manifestants sans statut légal.

En d'autres termes, la gauche veut revenir sur l'essence même de la LMDPu, ce qui revient à cautionner les violentes manifestations qui ont ravagé le domaine public genevois, notamment lors de la Conférence du G8 à Evian

en 2003 ou du Sommet de l'OMC à Genève en 2009.

Une unique séance de la Commission judiciaire et de la police du Grand Conseil aura suffi à convaincre une majorité de ses membres de la dangerosité, de l'inadéquation et de l'absurdité de cette loi².

En effet, dans son arrêt n° 1C_225/2012 du 10 juillet 2013, le Tribunal fédéral a reconnu que le principe de l'autorisation en matière de manifestations était pleinement compatible avec le droit constitutionnel fédéral et la Convention européenne des droits de l'Homme.

Ce faisant, notre Haute Cour n'a rien fait d'autre que de mettre en application le principe selon lequel la liberté de chacun

s'arrête là où commence celle des autres.

Il ne se justifie dès lors guère de revenir sur ce régime qui a fait ses preuves.

Par ailleurs, le 30 octobre 2022, la Cour des Comptes a publié un examen sommaire portant sur la mise en œuvre de la LMDPu³.

Il ressort de cet examen que le nombre d'autorisations pour la réalisation de manifestations politiques dans le canton de Genève est progressivement passé de 290 en 2012 à 434 en 2019, ce qui représente une augmentation de 50 %.

La Cour des Comptes a également constaté que la facturation des émoulements, qui se situent dans une fourchette de CHF 20.- à

500.-, était équilibrée et raisonnable.

Elle a enfin conclu qu'elle n'avait pas « identifié d'éléments permettant de conclure que l'application de la LMDPu depuis 2012 aurait eu un impact majeur négatif sur le droit de manifester des citoyens ».

Les accusations de la gauche selon lesquelles la LMDPu et sa révision de 2012 auraient rendu plus difficile l'exercice du droit de manifester sont donc sans fondement.

Quoi qu'il en soit, pour le Parti libéral-radical, les choses sont très claires : on ne touche pas à la moindre virgule de la LMDPu !

1 <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL12651.pdf>

2 <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL12651A.pdf>

3 <https://cdc-ge.ch/publications/examen-sommaire-portant-sur-la-mise-en-oeuvre-de-la-loi-sur-les-manifestations-sur-le-domaine-public-lmdpu/>

Pour le Parti libéral-radical, les choses sont très claires : on ne touche pas à la moindre virgule de la LMDPu !

Un projet de loi pour protéger les minorités menacées

CERTAINES COMMUNAUTÉS À GENÈVE ONT PEUR POUR LEUR SÉCURITÉ. LE GRAND CONSEIL A ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ UN PROJET DE LOI AFIN DE PERMETTRE AU CANTON D'ADOPTER DES MESURES POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DE TOUS LES GROUPES QUI SONT SOUMIS À UNE MENACE SUPÉRIEURE À LA MOYENNE. JOËLLE FISS, DÉPUTÉE AU GRAND CONSEIL, ET RAPPORTEUR DE CE PROJET DE LOI DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME, NOUS EN PRÉSENTE LES ENJEUX.



Par Joëlle Fiss

DES MINORITÉS QUI ONT PEUR

Rappelez-vous : l'année 2015 a été très sombre en Europe, en matière d'attentats terroristes. Il y a eu, entre autres, l'attaque contre Charlie Hebdo, la fusillade à Montrouge, la prise d'otage du supermarché Hyper Cacher, deux fusillades à Copenhague, une tentative d'assassinat à Cologne, un attentat de l'école suédoise de Trollhättan et l'attentat du Bataclan à Paris.

LE SOUTIEN DE LA CONFÉDÉRATION

À la suite de ces événements, un certain nombre de minorités religieuses ont demandé un soutien en matière de sécurité à la Confédération. Le Service de renseignement de la Confédération (SRC) a attiré l'attention sur le fait que certains groupes sont soumis à une « menace supérieure à la moyenne cantonale et fédérale ». Le Conseil fédéral a élaboré une ordonnance

fédérale pour ceux qui ont un besoin particulier : le texte précise que les cantons sont invités à fournir 50 % de la participation de la Confédération. Elle est entrée en force en 2019.

LE CANTON DE GENÈVE PREND DES MESURES

Après plusieurs années de retard, Genève a enfin adopté (17 novembre 2023) le projet de loi qui correspond, par analogie, à celui de l'ordonnance fédérale. Ce projet de loi a été adopté à l'unanimité par le Grand Conseil. Cette relation étroite de ce projet de loi avec le droit fédéral rendra le système plus cohérent et simplifiera la procédure d'octroi d'aides financières cantonales. En effet, toute demande sera conditionnée à une décision d'octroi d'aides financières de la Confédération.

À la suite des événements de 2015, un certain nombre de minorités religieuses ont demandé un soutien en matière de sécurité à la Confédération.

Ce projet de loi est d'une importance capitale car il permet au canton d'assurer la sécurité de toutes les minorités qui subissent des menaces supérieures à la moyenne. Par exemple, les groupes religieux ou LGBT pourront en bénéficier.

Les mesures financées sont variées et pourront inclure des instruments préventifs (par exemple des vitres blindées, caméras, systèmes d'alarmes) ou adaptés au contexte de l'actualité (agents de sécurité, mises en place de cellules de crise).



À bientôt Lisa



Jacques-Simon Eggly



Je suis cohérent mais pas insensible. Je me demandais si le duo sortant de gauche allait être réélu ou si Mauro Poggia allait faire tomber l'un des deux. Je pensais bien que Céline Amaudruz ne réussirait pas encore à se faire élire ; même si elle a fait un score excellent. Il lui aura manqué des voix normalement attachées au Centre et au PLR. Je le regrette. En ce qui concerne quelques femmes notables du Centre, je me demande si elles déplorent l'élection au Conseil d'État de Delphine Bachmann, du fait qu'elle a été élue au deuxième tour, ce printemps, grâce aux voix UDC et MCG... Pour autant, la réaction du nouvel élu UDC, Charles Poncet, prédisant la vengeance envers

le Centre, était outrancière et déplacée. C'est son habitude et sa nature. On ne peut rien y faire. Il a bien rendu hommage à Céline Amaudruz et dénoncé une violence qu'elle a subie. C'était bien. Mais elle-même a été beaucoup plus équilibrée, mûre et mesurée dans son intervention. Je me demande comment elle cadrera ce collègue, se voulant ami et protecteur, mais qui ne l'aidera pas forcément dans sa stratégie intelligente et patiente d'établissement des relations apaisées et fécondes avec ses alliés au sein d'une grande alliance de droite : laquelle commence tout de même à fonctionner assez bien. Pour la suite, beaucoup repose sur elle. Elle a un avenir politique.

Lisa Mazzone aussi avait un avenir politique. Si Carlo Sommaruga avait été éliminé, j'aurais eu une pensée pour lui ; parce que je le connais et que c'est pénible d'être un sortant battu. Mais j'ai une pensée plus forte envers Lisa Mazzone, quand bien même je ne la connais pas. Si j'avais dû choisir qui devait rester, je l'aurais choisie elle, et non le vieux routier socialiste. Femme, jeune, ayant trouvé sa place à Berne, la voici stoppée dans son élan. Je pense, mais ce serait à vérifier, que c'est un défaut de voix socialistes qui l'ont fait passer derrière Carlo Sommaruga, malgré, très probablement, des voix obtenues au centre et même à droite. La solidarité socialiste-vert n'a

sans doute pas été totale. Pas d'hypocrisie, mon sentiment dominant est évidemment la satisfaction pour l'élection de Mauro Poggia ; un succès personnel autant que politique. Toutefois, c'eût été mieux avec l'une des deux jeunes femmes qu'avec son vieux camarade de collègue. D'accord, pas de jeunisme ; surtout lorsque l'on a soi-même quitté le Parlement fédéral à 65 ans. Mais le contraste à l'image était tout de même assez saisissant.

Lisa Mazzone a fait une intervention d'une grande dignité. Elle a semblé dire adieu à la politique. Alors, moi qui ne la connais pas, j'ai envie de lui dire ceci : ne lui tournez pas trop le dos. Restez en prise.

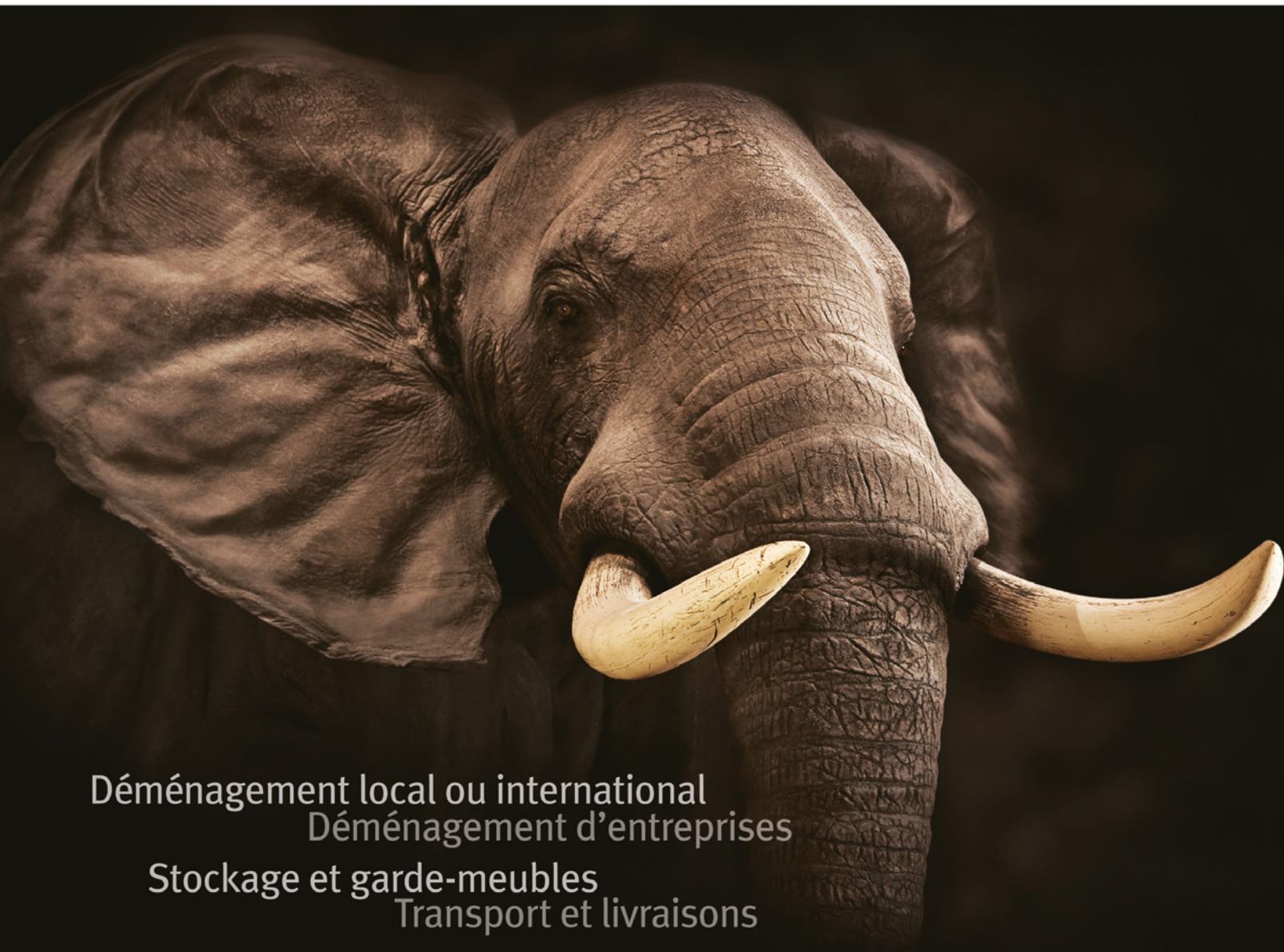
Dans quatre ans peut être, un essai de retour ; par exemple pour la place d'un Carlo que vous avez implicitement invité, dimanche, à savoir, en temps voulu, tirer sa révérence ? Je ne crois pas trop à ce scénario, mais... Une autre piste ? Au printemps 2028, nouvelle élection au Conseil d'État. Antonio Hodgers pourra difficilement se représenter. Si les écologistes sont alors en situation de prétendre à un siège, pourquoi pas pour vous ? Je ne vois pas, pour l'instant, d'autre figure de proue émerger. Bref, en cédant peut-être à ma tentation sentimentale j'ai presque envie de dire : probablement à bientôt Lisa...

Revenons au commentaire politique. Je pense que Mauro Poggia trouvera sa place dans un groupe important et travaillera dans des commissions importantes. Sur des sujets impliquant Genève, il devrait trouver une entente avec son collègue socialiste. Enfin, loin d'une idée toxique de vengeance ou de représailles, j'invite les responsables des partis PLR, Centre, UDC et MCG à poursuivre des discussions franches et constructives. Cela afin de bien établir l'existence, les conditions, les indépendances respectives et les collaborations constructives d'une alliance de droite pérenne, inspirant confiance et représentant une force électorale positive dans la conduite

de la politique cantonale et dans la représentation du Canton à l'échelon fédéral. N'en déplaise aux réticents, c'est la bonne voie à suivre.

Loin d'une idée toxique de vengeance ou de représailles, j'invite les responsables des partis PLR, Centre, UDC et MCG à poursuivre des discussions franches et constructives.

Balestrafic: fort par nature!



Déménagement local ou international
Déménagement d'entreprises
Stockage et garde-meubles
Transport et livraisons

Ce n'est pas un hasard si nous avons choisi l'éléphant comme symbole. Cet animal représente la force, l'intelligence, mais aussi l'esprit d'équipe et la loyauté. Des valeurs qui sont les nôtres et que nous partageons avec nos clients.

Quels que soient vos besoins en terme de logistique, de stockage ou de déménagement, nous avons votre solution.

Pour vous en convaincre, il ne vous en coûtera rien, si ce n'est le temps que vous voudrez bien nous consacrer afin que nous étudions et comprenions vos besoins.

BALESTRAFIC

www.balestrafic.ch

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00